Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260218-CA_2026_034-DE

Extrait du registre des délibérations

DINAN AGGLOMÉRATION	DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE DINAN AGGLOMERATION	DELIBERATION
	Séance du : lundi 16 février 2026	N° DE L'ACTE : CA- 2026-034

Le lundi 16 février 2026, à 18H30, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Arnaud LECUYER.

Lieu de réunion : Salle du Conseil - 8 Bd Simone Veil- DINAN

Date de convocation : vendredi 6 février 2026

Nombre de membres en exercice : 97 titulaires - 49 suppléants

Présents : 81 – Procurations : 7 – Voix délibératives : 88

Conseillers communautaires titulaires présents : Arnaud LECUYER, Suzanne LEBRETON, Didier LECHIEN, Marina LE MOAL, Thierry ORVEILLON, Mickaël CHEVALIER, Gérard VILT, Bruno RICARD, Marie-Christine COTIN, Alain JAN, Anne-Sophie GUILLEMOT, Philippe LANDURE, Patrice GAUTIER, Laurence GALLEE, David BOIXIERE, Jérémy DAUPHIN, Christophe OLLIVIER, Philippe GUESDON, Gaétan ACCOH, Yves BRUNET, Quentin RENAULT, Marie-Claire DOUENAT, Marcel ROBERT, Dominique BRIAND, Brigitte BALAY- MIZRAHI, Olivier BOBIGEAT, Stella CORBES, René DEGRENNE, Didier DERU, Françoise DESPRES, Yannick HELLIO, Matthieu JOUNEAU, Laurence LE DU-BLAYO, Odile MIEL-GIRESSE, Géraldine LUCAS, Didier SAILLARD, Sandrine DEUTSCHMANN, Jean-Paul GAINCHE, Didier MORAIN, Cécilia DELAROCHE, Mathilde PILLOT, Alain BROMBIN, Isabelle RICHEUX, Jean-René CARFANTAN, Marie-Jeanne DESPRES, Didier MIRIEL, Régis CHAMPAGNE, Sylvie VADIS, Christian GUILBERT, Hervé VAN PRAAG, Daniel FOUERE, Olivier ESTIENNE, Yann GODET, Clémence ESSEVAZ-ROULET, Nicole VILLER, Michel DAUGAN, Anne CHARRE, Françoise LEOST-TREMEL, Dominique PERCHE, Fabrice RIVALLAN, Jean-Louis NOGUES, Ronan TRELLU, Chantal MICHEL, Marie-Madeleine MICHEL, Gilles COUPU, Martial FAIRIER, Dominique RAMARD, Loïc DAUNAY, Jean-Luc LECHEVESTRIER, Michel DESBOIS, Loïc LORRE, Evelyne THOREUX, Olivier NOEL, Didier IBAGNE, Françoise HEDE, Pascal GODET, Cécile METAYE-BRUNET, Jean-Yves JUHEL, Jean-Luc BOISSEL

Conseillers communautaires suppléants présents : Odile DOUILLET-LEFAOU, Jean-Pierre COCO

Conseillers communautaires excusés, ayant donné procuration : Magali ONEN-VERGER pouvoir à Philippe GUESDON, Céline ENGEL pouvoir à Quentin RENAULT, Eliane LUCAS pouvoir à Alain JAN, Michèle MOISAN pouvoir à Hervé VAN PRAAG, Roger COSTARD pouvoir à Sandrine DEUTSCHMANN, André DURAND pouvoir à Daniel FOUERE, Arnaud CARRE pouvoir à Olivier BOBIGEAT

Secrétaire de Séance : Suzanne LEBRETON

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260218-CA_2026_034-DE

DINAN AGGLOMÉRATION	CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU : LUNDI 16 FEVRIER 2026	DELIBERATION
	Développement économique	N° DE L'ACTE : CA- 2026-034
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		
Objet : Bilan annuel des ventes et des aides économiques		

Rapporteur : Monsieur Thierry ORVEILLON

Chaque année, un bilan des ventes de terrains dans nos zones d'activités et du nombre d'aides économiques versées aux entreprises est présenté au Conseil Communautaire. Le nombre de ventes réalisées et l'importance des aides attribuées soulignent l'attractivité de notre territoire qui se maintient au fil des années.

Depuis 2018, plusieurs aides aux entreprises ont été mises en place par Dinan Agglomération :

- Le Pass Commerce et Artisanat : une aide à l'investissement et à la modernisation des commerces et artisans dans les centralités, co-financée par la Région Bretagne,

- L'aide Eco-transition : une aide pour les entreprises qui investissent dans les transitions écologiques,

- Le prêt d'honneur agricole : un prêt à taux zéro, géré par l'association Initiative Pays de Dinan, pour soutenir l'installation de projets agricoles à forte valeur ajoutée sur le territoire.

1. Bilan des ventes de terrains en ZA

En 2025, 11 ventes de terrain appartenant à Dinan Agglomération ont été réalisées pour une superficie totale de 17 759 m² et une recette de 439 659 € HT.

Entreprise	ZA	Commune	Parcelles	Emprise	Prix au m²	Recettes HT
Macé Terrassement	ZA Clos de la Pierre	Evran	F 1493	1 623 m²	12 €	19 476 €
Domise Couverture	ZA Clos de la Pierre	Evran	F 1540	1 630 m²	12 €	19 560 €
Olivier Galand	ZA Clos de la Pierre	Evran	F 1507- 1537	2 380 m²	12 €	28 560 €
Breizh Plaisance	ZA Chemin Vert	Matignon	ZK 460	1 639 m²	12 €	19 668 €
Crazy Lobster	ZA Chemin Vert	Matignon	ZK 463	996 m²	25 €	24 900 €
SARL Gouaisbaut	ZA Grignardais	Pleslin Trigavou	AO 205	3 685 m²	40 €	147 400 €
Guindé	ZA Costardais	Pleudihen S/Rance	ZC 252 (délaissé)	369 m²	5 €	1 845 €
CUMA Entente Plumaudanaise	ZA Dily	Plumaudan	B 1605	1 928 m²	25 €	48 200 €
Aencrage	ZA Bel Air	Quévert	C 1558	1 031 m²	30 €	30 930 €

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260218-CA_2026_034-DE

Busson - Protravaux22	ZA Alleux	Taden	AB 12	2 020 m²	40 €	80 800 €
Ambulances Duguesclin	ZA Alleux	Taden	AB 87-88 -89	458 m²	40 €	18 320 €
			11	17 759 m²		439659 €

2. Bilan des Aides Eco-transition

L'aide Eco-transition a été adoptée par le Conseil Communautaire du 27 juin 2022 et encadrée par la Région Bretagne le 26 septembre 2022.

Elle vise à aider les entreprises qui investissent dans les transitions dans 5 domaines : Air, Energie, Eau, Déchets, Economie circulaire. C'est une subvention de 30 % des investissements éligibles avec un plafond d'aide de 50 000 €.

En 2025, le dispositif a reçu **13 demandes**. Sur ces dernières, 4 ont été payées, 7 sont engagées, 1 est toujours en cours d'instruction et enfin, 1 n'a pas aboutie (abandon). Les entreprises accompagnées sont majoritairement des entreprises artisanales, de petite industrie et des commerces.

Le montant total engagé en **2025 est de 152 444,43 €**, dont 59 438,31 € payés.

Sur ce montant engagé, la majorité des aides est dédiée à l'axe énergie du dispositif.

Projets aidés en 2025 :

Entreprise	Montant de l'aide	Commune
Les Galettes de Broons (industrie)	29 850 €	Broons
SARL Floguette (boulangerie)	11 994 €	Caulnes
Armor Forage (industrie)	24 902,46 €	Corseul
Le Manoir St Michel (hôtellerie)	2 131,04 €	Fréhel
Amarok biotechnologies (analyses médicales)	14 677,51 €	Pleslin-Trigavou
Garage de l'avenir (garage automobile)	1 562,18 €	Plelan-le-Petit
1000 Sabords (bar/ restaurant)	8 654,82 €	Plouër-sur-Rance
Motocup (commerce)	6 241,01 €	Quévert
ADL Décoration	14 040 €	Quévert
SAS 3toW	En instruction	Saint-Cast-le-Guildo
L'Ecume Sauvage (micro-brasserie)	2 246,40 €	Taden
Bowidel (organisation festival)	13 867,60 €	Trélivan

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260218-CA_2026_034-DE

3. Bilan des Pass Commerce et Artisanat

En 2025, **41 subventions « Pass Commerce et Artisanat »** ont été accordées aux commerçants et artisans, pour un **montant total de 217 828 €**, avec une participation globale de Dinan Agglomération de 118 564 € (54,4%).

Le nombre de demandes est en légère hausse (37 en 2024, 41 en 2025,) mais le total versé est quasi similaire (217 713 € en 2024, 217 828 € en 2025), d'où un montant moyen de subvention octroyé en baisse (5 884 €/dossier en 2024, 5 313 €/dossier en 2025).

56% des demandes ont été réalisées par des Artisans et 44% par des Commerçants en 2025 contre 66% et 33% en 2024.

Les demandes proviennent de tout le territoire (Fréhel, Plouasne, Mégrit, Saint-Samson-sur-Rance ...) avec une concentration sur les centres-bourgs de communes les plus peuplées : Dinan (7 demandes), Saint-Cast-le-Guildo (5 demandes), Beaussais-sur-mer (4 demandes), Caulnes (3 demandes).

NOM	Nom de la société ou commerce	Activité	Ville	Subvention à verser
LEMAITRE Geoffrey	SARL LEMAITRE PAYSAGE	Paysagiste	BEAUSSAIS/MER	1 814,51 €
ALBERT Anaïs	ALBERT ANAIS	Couvreur	BEAUSSAIS/MER	7 500,00 €
Corentin KERDONCUFF Estelle MILLIAT	CT BUTCHERY ROSEE BLEUE	Boucherie	BEAUSSAIS/MER	7 500,00 €
TROUSSIER Michael	STUDIO72	Coiffure	BEAUSSAIS/MER	4 586,56 €
PAPON Anthony	LE YER MAT	Bar & Boulangerie	CALORGUEN	2 336,42 €
Guillaume CRESPEL	SARL JMG Menuiserie	Menuiserie	CAULNES	2 951,18 €
Arnaud et Aurore KERMEN	SNC KERMEN - AUX TROTEURS	Bar tabac	CAULNES	7 500,00 €
COCHE Gaëtan & GODET Florine	FLOGUETTE	Boulangerie	CAULNES	7 500,00 €
PENNEC Christelle SENECHAL Pierre	SARL PISTACHE / LA TIMBALE	Bar	DINAN	6 378,48 €
ROSSIGNOL Iwan	INO CONFORT	Menuiserie	DINAN	4 365,55 €
CASENAVE Julie	DES JOIES CAFE CERAMIQUE	Activités récréatives	DINAN	4 793,02 €
NEVEU Elise PLOTEAU Ophélie	SARL ENOP	Salon de thé, pâtisserie	DINAN	6 202,44 €
DIOGO Paulo	CAFE DE LA MITTRIE / SNC PORTUNIS	Café et tabac	DINAN	7 500,00 €
CAPITAINE Julien	LA FROMAGERIE DE JULIEN	Crèmerie fromagerie	DINAN	7 500,00 €
MORIN Sabrina	L'ENTRE POT'	Débit de boissons	DINAN	7 500,00 €
PERTUISEL Frédéric & VALLEE Samuel	FPSV / SAVEURS ET SARRASIN	Crêperie	DINAN	4 010,20 €
DACIER Anne-Lise	MATIERE SINGULIERE	Tisserande	EVRAN	3 397,20 €
LE CLERE Emmanuel	DS COOCK	Restaurant	FREHEL	7 165,07 €
FOURNEL Jérôme	HOTEL MANOIR SAINT MICHEL	Hôtellerie	FREHEL	7 500,00 €
FARINELLA Enrico et	LES DIFFERENTS	Vente glaces	LANGUEDIAS	7 500,00 €

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260218-CA_2026_034-DE

Francesca				
BARROIN Céline	sas LES BRITONNES - RELAIS LES BRITONNES	Commerce de proximité	MEGRIT	5 794,92 €
ROUSSEAU Sophie	INTUITION CUISINE & AGENCEMENT	Concept° vente d'aménagement intérieur	PLELAN LE PETIT	2 199,64 €
DUFEIL Jordan HEUDE Alina	SARL DUFEIL	Boucherie Traiteur	PLELAN-LE-PETIT	7 500,00 €
GEMIN Guillaume	SOLUTION GRIMPE	Arboriste Elagueur	PLESLIN TRIGAVOU	1 907,54 €
CASSET Aymeric & VIALET Jordan	TY YAC'H	Charpente bois	PLESLIN TRIGAVOU	7 500,00 €
HARROUARD Stéphanie	SARL ZYNOTA BOUTIQUE	Déco, cadeaux et fleurs	PLEUDIHEN/RANCE	2 819,94 €
CHRISTMANN Marie	CHEZ MARIE	Snack	PLEUDIHEN/RANCE	3 824,95 €
LHOMME Nicolas	NL CREATIONS	Paysagiste	PLOUASNE	2 123,72 €
QUERCY Armelle	ARMELLE	Coiffure	PLOUER/RANCE	2 381,04 €
DELALANDE Rudy	EMCA MENUISERIE AGENCEMENT	Menuiserie Agencement	QUEVERT	7 500,00 €
RASTEL Christophe	SAS PRINTANIER	Restaurant	QUEVERT	7 500,00 €
TAVET Sabrina	EIRL SABRINA TAVET La Garçonne	Salon de coiffure	SAINT-CAST-LE GUILDO	2 018,70 €
BUCHET-RENAULT Quentin	SAS ELMER / LA MARINIERE	Restaurant	SAINT-CAST-LE GUILDO	6 027,66 €
PINCEMIN Jordan	JORDAN PINCEMIN	Peinture en bâtiment	SAINT-CAST-LE GUILDO	7 096,48 €
LEMARCHAND François	LEMARCHAND François	Couverture	SAINT-CAST-LE GUILDO	6 510,61 €
DE BOHAN Anne	LA BIHANNETTE	Service des traiteurs	SAINT-CAST-LE GUILDO	2 284,64 €
BOUSSARSAR Yasminz	LE FUN BAR RESTAURANT	Restaurant snack bar	SAINT JACUT DE LA MER	7 500,00 €
POUWELS Johan	L'IMPROBABLE	Restauration traditionnelle	SAINT MICHEL DE PLELAN	6 397,78 €
RABEC Laëtitia	METAMORPHOSE COIFFURE	Coiffure	SAINT SAMSON-SUR-RANCE	4 346,51 €
MARCHADIER Thibautlt	SARL THIBAULT MARCHADIER ELAGUEUR GRIMPEUR	Elagueur	TREBEDAN	7 500,00 €
BEAGUE Virginie	LA TOUR O FLEURS	Fleuriste	YVIGNAC-LA-TOUR	1 594,01 €

4- Bilan des Prêts d'honneur agricoles

Le fonds local de prêts d'honneur agricole a été créé en 2021 et est géré par l'association Initiative Pays de Dinan.

1 prêt d'honneur a été accordé en 2025 :

Mathieu Grondin : « Légumons-nous » à Saint Méloir des Bois/Corseul

Activité : maraichage diversifié

Montant du prêt : 5 000 €

Depuis 2022, ce sont 10 prêts d'honneur qui ont été accordés, représentant une somme totale de 45 500 €.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-200068989-20260218-CA_2026_034-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu l'instruction gouvernementale NOR INTB1531125J du 22 décembre 2015 relative à la nouvelle répartition des compétences en matière d'interventions économiques des collectivités territoriales et de leurs groupements issus de l'application de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

Vu les arrêtés préfectoraux des 25 novembre 2016 et 27 janvier 2025 portant création et modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Dinan Agglomération,

Vu la délibération n° CA-2018-543 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 23 avril 2018 approuvant les termes de la convention portant sur le dispositif Pass Commerce et Artisanat,

Vu la délibération n°CA-2018-640 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 17 décembre 2018 adoptant la stratégie de développement économique du territoire,

Vu la délibération n°CA-2022-054 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 27 juin 2022 adoptant le dispositif Aide Eco-Transition et son règlement,

Vu la délibération n°CA-2023-018 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 27 février 2023 approuvant l'avenant n°1 au dispositif Aide Eco-Transition,

Vu la délibération n°CA-2025-119 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 31 juillet 2025 approuvant l'avenant n°2 au dispositif d'aide Eco-Transition,

Vu la Convention de Partenariat relative aux politiques de développement économique entre la Région Bretagne et Dinan Agglomération en en date du 10 août 2023,

Ainsi, considérant l'ensemble de ces éléments,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de :

- Prendre acte du bilan 2025 des ventes de terrain et des aides économiques de Dinan Agglomération.

Fait et délibéré les lieu, jour, mois et an susdits. Au registre, suivent les signatures.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. *L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.*

A DINAN, le 18 février 2026

La secrétaire de séance,

Suzanne LEBRETON,

Le Président,

Arnaud LECUYER,

Par délégation
Le Vice Président
Alain JAN

DINAN
AGGLOMÉRATION